

Commission sportive BFC 09/10/2025

Présents: K. CAPELLI, R. PEREYROL, JM. HELLER, L. FERT, V. ROCHE, S. FAVIER,

G. LANGONET, A LALANNE, M. PICARD, F. CLEMENCET

Excusés: HL. GACHOD, V. ROCHE

Problème de connexion : S. IVALDI

COMMISSION DE DISCIPLINE

Le président de la commission de discipline avait fait le souhait de l'élargir. Actuellement, elle est composée de 3 membres : Philippe LESVEN, Christophe GROS et Alain BOURGEOT.

Ci-joint la liste des personnes qui sera proposée en conseil de ligue pour l'année 2025 - 2026

CD90 CAPELLI Philippe CD25 GROS Christophe

CD39 LESVEN Philippe « président » CD70

CD71 VERNICHON Denis CD58 FAVIER Sylvain

CD21 PERRAUT Fréderic CD89 ROCHE Vincent

CHAMPIONNAT PAR EQUIPE

Engagements

Forfait après la date :

1) CRAVANCHE1 en R4

Deuxième équipe en D1, arrêt d'un joueur

AMENDE DE 200 €, pas de frais d'engagement d'équipe

2) TALANT1 en R2

Deuxième équipe en D2, départ de 2 joueurs de l'équipe 1 pour études à Besançon reprise d'une licence.

AMENDE 80 € après vote de la commission, pas de frais d'engagement d'équipe

Journée 1:

R1 P2

VEZELOIS 1 – MOUCHARD 1

Blessure FAIVRE PICON Nicolas fin du double, Forfait à sa dernière rencontre

Journée 2:

R2 - P1

CREUSOT 4 - SENNECEY 1

Mauvaise version de GIRPE V2, PDF remonté mais pas les résultats individuels

Feuille remontée par la ligue

R2- P1

POUILLY 1 – APPOIGNY 1

Le joueur PELLEGRINO Swann 897769 est absent à l'appel de son nom à chaque partie (noté forfait)

Rencontre (P0)

AMENDE Equipe incomplète 50 €

MODIF DANS LA LICENCE (abandon puis forfait)

R2-P1

VARZY 1 – CHAGNY 1

Forfait de VARZY

AMENDE 100 €

R4-P2

SELONCOURT 4 - DANJOUTIN 3

La joueuse PEYRON Ambre s'est blessée lors de sa première partie (Abandon puis forfait)

Critérium Fédéral

R1

Après la date limite d'inscription, le joueur COMMEAU Valentin s'est désinscrit.

Pour le tour 2, il sera forfait excusé 1^{er} tour.

Titres Vétérans

Passage des catégories V40 V45 à 24 joueurs

Le classement :

Les joueurs vétérans ayant au moins le nombre de points licences à un des classements officiels d'une des deux phases de la saison en cours suivant : - 1800 points pour la catégorie V40-V45 ; - 1600 points pour la catégorie V50-V55 sont qualifiés pour l'échelon régional.

Prochaine réunion le 6 novembre

K. CAPELLI